

MAISON SOCIALE DU HAUT NYONSAIS
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
"LE MIEUX VIVRE DES PERSONNES MALADES, DÉPENDANTES ET ÂGÉES"

Contexte

La maison sociale, se veut être le "lieu d'expression et d'organisation de tous projets communs aux habitants du haut Nyonsais". 4 associations l'habitent, chacune dans le but de promouvoir le mieux vivre.

Le territoire compte 20 communes très rurales (entre 13 et 450 habitants par commune), avec environ 50 Km entre les extrémités du territoire. C'est un territoire très enclavé, difficilement accessible en hiver car enneigé.

Objectifs

- Favoriser le lien social, la solidarité et maintenir les personnes âgées à domicile
- Contribuer à la sensibilisation des citoyens dans un contexte de décroissance soutenable qui impose à tous d'agir pour un bien vivre dont chacun est responsable en fonction de son pouvoir et de son savoir
- Suivre une démarche résolument participative et concertée
- Donner une cohérence aux actions à destination de ce public

Le projet

Un groupe de réflexion se constitue en décembre 2002: 10 personnes, techniciens, citoyens, élus. Dès septembre 2003, en incluant de nouveaux acteurs, il se transforme en comité de pilotage du projet, avec le souci d'impliquer les concernés. Ce projet expérimental à 5 ans est retenu lors d'un appel à projet national.

Une trentaine de personnes réparties sur les 20 villages ont exprimés leur volonté d'apporter leur contribution: Ils s'organiseront par la suite autour des CCAS.

Le projet est co-porté par 4 associations.

La maison sociale n'a pas de logistique propre mais utilise celle des 4 associations: du personnel de soins, d'aides à domicile, d'animation sociale ainsi que des artistes et thérapeutes.

La prise de conscience de la situation, la motivation et l'augmentation des compétences de ces différents partenaires enrichissent le projet par la volonté de mener des démarches participatives où les bénéficiaires sont les acteurs et auteurs de leur destin.

Structure concernée :

Association intercommunale "maison sociale" du Haut Nyonsais
Tel: 04 75 27 45 39
Mail: assos.anim.ms.curnier@wanadoo.fr

Responsable:

Paul FUCHS

Partenaires techniques :

- Asso sanitaire et sociale
- Asso familiale du Haut Nyonsais
- Asso pour l'animation sociale
- Groupe d'artistes et thérapeutes

Partenaires financiers :

Financement d'une action expérimentale par l'Etat, Région Rhône Alpes
Fondation de France, Écureuil
CG 26
Communes
Remboursement sécurité sociale

Coût de l'opération

Résultats – Impact

- Une démarche qui redonne confiance à chacun, donne la capacité aux personnes de s'épanouir et d'apporter leurs richesses
- Une professionnalisation des bénévoles: les bénévoles agissant auprès des personnes âgées ont besoin d'être formés. Soutenus par la maison sociale, ces bénévoles créent une association, Chrysalide. Ils ont pu obtenir des financements pour suivre des formations à Avignon. Ils ont ainsi obtenus une certification leur permettant de faire de l'accompagnement palliatif, d'agir en maison de retraite, etc...Ils continuent cependant à travailler bénévolement sur le territoire. Ces formations de proximité augmentent les compétences de tous, en créant un savoir partagé, et en favorisant une compréhension réciproque
- Une concertation des associations pour améliorer les prises en charge, mais aussi accompagner par leurs compétences les habitants dans leurs initiatives
- Une démocratie participative où les élus encouragent les actions et affirment qu'un pouvoir partagé est une force pour l'avenir du Haut Nyonsais

Difficultés rencontrées - limites

- **Géographique**: difficulté des bénévoles et professionnels pour atteindre les villages, notamment en hiver
- **Financière**: fin de l'action expérimentale en 2007. Les associations partenaires de ce projet ne sont pas autonomes. Les charges financières qui reviennent aux communes sont croissantes et difficilement assumées: une fois le budget prévisionnel établi, le montant des dépenses non couvert est partagé entre les communes.
Les infirmières sont salariées de l'association Mieux Vivre. Mieux vivre reçoit de la sécurité sociale les remboursements des frais kilométriques et de l'acte médical. Par contre, le temps passé en voiture et le temps consacré au malade par l'infirmière (éthique de création de lien social en plus de l'acte en lui-même) n'est pas pris en compte par la sécurité sociale. Mieux vivre, elle, rémunère ce temps à l'infirmière, d'où un déficit financier qui se crée.

Facteurs de réussite

- Mobilisation des élus locaux, volonté politique locale de maintien à domicile des personnes âgées
- Disponibilité des infirmières
- Dynamisme de la population du Haut-Nyonsais
- Tissu de bénévoles très actifs

Suites

Pour se pérenniser, ce projet doit pouvoir compter sur des associations partenaires fortes et autonomes, ce qui n'est actuellement pas le cas.
L'objectif est de rentrer dans le domaine civil, c'est à dire ne plus être dépendant de subventions publiques, mais pouvoir assumer les charges grâce à la prise en compte des actes médicaux en tant que tel (remboursement sécurité sociale).